

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS EN SUISSE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT DE DROIT FRANÇAIS « DNCA EVOLUTIF »

Les porteurs de parts en Suisse du Fonds Commun de Placement (ci-après, le « FCP ») de droit français « DNCA Evolutif » sont informés des informations ci-dessous relatives à la fusion par absorption du FCP par le compartiment « DNCA INVEST – EVOLUTIF » de la SICAV luxembourgeoise « DNCA INVEST ». Le compartiment absorbant est autorisé par la FINMA pour l'offre à des investisseurs non-qualifiés.

La fusion est intervenue le 20 octobre 2023, conformément à l'avis du 8 septembre 2023.

Suite à cette fusion, les rapports d'échange calculés sur la base des valeurs nettes d'inventaires au 19 octobre 2023 sont les suivants :

Rapports d'échange

DNCA EVOLUTIF (FCP absorbé)	DNCA INVEST EVOLUTIF (Compartiment absorbant)	Rapports d'échanges
Part C1 EUR FR0007050190	Action CEC EUR LU2661119755	1.218775
Part L1 EUR FR0013294261	Action NCC EUR LU1234713003	1.19309979

* * *

Le prospectus et les feuilles d'information de base pour la Suisse, les Statuts ainsi que les rapports annuel et semi-annuel de la SICAV peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant de la SICAV en Suisse.

Le représentant en Suisse jusqu'au 31 décembre 2023 :

Carnegie Fund Services SA, 11, Rue du Général-Dufour, 1204 Genève, Suisse.

Le représentant en Suisse à partir du 1er janvier 2024 :

REYL & Cie SA, 4 rue du Rhône, 1204 Genève, Suisse.

Le service de paiement en Suisse : Banque Cantonale de Genève, Quai de l'Île 17, CP 2251, 1211 Geneva 2, Switzerland